

Les contrats de délégation de service public d'eau potable et d'assainissement entre 1998 et 2010



La loi Sapina imposé, il y a 20 ans, un cadre législatif pour l'attribution des contrats de délégation de service public qui échappaient jusqu'alors à toute réglementation. Cette loi implique une procédure qui garantit la transparence du processus de choix et le principe de stricte égalité des candidats, tout en laissant une capacité d'initiative à la personne responsable de la collectivité pour négocier avec les candidats et proposer le meilleur d'entre eux. Ces procédures de passation de contrats de délégation des services ont fait l'objet, entre 1998 et 2010, d'enquêtes annuelles réalisées auprès des collectivités. Principaux enseignements: les tarifs sont globalement renégociés à la baisse pour l'opérateur délégataire; les contrats, plus axés sur la performance, sont de plus courte durée; l'offre de service, quoique limitée dans un secteur fortement concentré, progresse légèrement.

Auteurs du document : BREJOUX E., MICHON J., ONEMA, MEDDE, SYNTHÉARECHERCHE, AGROPARIS TECH,

A PROPOS

Diffuseur des métadonnées : Office français de la biodiversité

Mots clés : EAU POTABLE, ASSAINISSEMENT, DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Thème (issu du Text Mining) : FINANCES - ECONOMIE

Date : 2013

Type de ressource : Document

Format : text/xml

Source : Les synthèses EauFrance, n° 9. 4p.

Langue : Français

Droits d'utilisation : Accès libre

Accéder à la notice source : https://oai-gem.ofb.fr/exl-php/vue-consult/ofb_recherche_oai/DOC00082822

Télécharger les documents :

https://oai-gem.ofb.fr/exl-php/document-affiche/ofb_recherche_oai/OUVRE_DOC/59450?fic=PUBLI/R1/62.pdf

Emprise nationale : FXX

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/les-contrats-de-delegation-de-service-public-d-eau-potable-et-d-assainissement-entre-1998-et-20101>

Evaluer cette notice: